

LE DOCTRINAL PLUS

Titre

Le Doctrinal Plus

Auteur(s)

Cabinet GIDE LOYRETTE NOUEL
Bibliothèque CUJAS
Cabinet SHEARMAN & STERLING

Date

1993-

Éditeur(s)

THOMSON REUTERS TRANSACTIVE

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Périodicité

Quotidienne

Source du droit

Jurisprudence
Doctrines
Législation

Domaines du droit

Droit économique
Droit international et européen
Droit privé
Droit public
Droits spécialisés

Généralités du droit
Histoire du droit
Droit administratif
Droit commercial - Droit des affaires
Droit comparé et grands systèmes de droit
Droit constitutionnel
Droit de l'environnement
Droit de l'information - Communication - Presse
Droit de l'urbanisme - Construction - Immobilier
Droit des assurances
Droit des pays étrangers (généralités)
Droit civil et organisation judiciaire
Droit de l'énergie - Droit nucléaire
Droit de l'informatique
Droit des religions
Droit des transports (maritime,aérien,terrestre)
Droit du sport
Droit et sciences sociales
Droit européen
Droit international économique
Droit international privé
Droit international public
Droit social et du travail
Philosophie du droit - Sociologie juridique
Finances publiques - Droit fiscal
Droit pénal et criminologie
Droit de la propriété intellectuelle

Contenu

Le Doctrinal Plus est une base de données proposant un accès à trois types de ressources : des notices bibliographiques d'articles de revues, de la jurisprudence française et européenne et de la législation française et de l'Union européenne.

- Accès aux articles et aux notes de jurisprudence publiés dans 348 revues françaises et internationales, dont 171 vivantes. Dans tous les cas, Doctrinal Plus fournit des références bibliographiques, mais pour certains articles, des éditeurs Dalloz ou Lextenso par exemple, il permet d'accéder au texte intégral dans la mesure où l'on est par ailleurs abonné à ces bases.
- Sources officielles françaises : législation (JO, Textes à jour, Codes, Conventions collectives, CNIL) ; jurisprudence judiciaire, administrative et constitutionnelle, fiches de jurisprudence-clé ; travaux parlementaires (Questions et réponses).
- Sources officielles européennes : législation (Traités et actes assimilés, Relations extérieures, Directives, Règlements etc.), jurisprudence (CJCE, CJUE, TPIUE), travaux parlementaires (travaux préparatoires et questions parlementaires).

Doctrinal Plus comprend depuis décembre 2015 un certain nombre de mélanges (37 à ce jour) . La bibliothèque de l'Ordre des Avocats de Paris contribue au dépouillement du fonds Mélangial . Un bouton "liste des mélanges" figure en page d'accueil.

Clefs d'utilisation

La recherche dans **Le Doctrinal Plus** peut se faire soit à partir de l'onglet Doctrinal soit dans les onglets de Recherche par source.

Concernant la recherche dans l'onglet **Doctrinal**, il existe deux types de recherche :

- Recherche simple : recherche tous les termes, ou seulement l'un d'eux, avec ou sans ordre
- Recherche experte : recherche par champ (titre, auteur, date, mot-clé, revue...) ; possibilité de combiner jusqu'à 6 champs avec les opérateurs ET/OU/SAUF

Très utile : avec le critère de recherche "Mot clef" après avoir saisi quelques lettres, le moteur suggère quelques termes contenant ces lettres.

A noter, le critère de recherche "Référence" renvoie au numéro de la source officielle (loi, numéro de pourvoi...)

Les résultats sont présentés sous forme de liste, par défaut du document le plus récent au document le plus ancien (on peut inverser ce tri ou demander un classement par pertinence). Des icônes indiquent si la notice renvoie :

- à une "**citation clé**". Elle permet d'accéder à d'autres références citant le même texte de loi ou la même décision de jurisprudence
- à une "**jurisprudence clé**". Elle permet d'accéder à une fiche de jurisprudence.
- au "**texte intégral**" pour certaines bases de données selon l'étendue de l'accès.

Chaque notice comprend dans l'ordre :

- le titre de l'article
- l'auteur de l'article
- la revue dans laquelle se trouve l'article
- la date de publication de l'article
- le numéro et éventuellement les pages permettant de trouver l'article dans la revue
- des mots-clés, c'est-à-dire les mots significatifs extraits de l'article lui-même.

Certaines notices comportent aussi :

- la possibilité d'accéder au texte intégral de l'article en cliquant sur "Voir le document"
- des commentaires, c'est-à-dire des précisions sur l'article
- des références qui correspondent aux références juridiques commentées dans l'article (jurisprudence, législation) : pour les pourvois, requêtes et textes de lois, un lien peut permettre de lire le texte intégral
- une rubrique "Citation-clé" qui comprend la liste des pourvois et requêtes, et permet d'accéder à l'ensemble des notices citant la même décision
- une rubrique "Jurisprudence-clé" qui permet d'accéder à une description complète de la jurisprudence citée, à son texte intégral ainsi qu'à un commentaire savant signé.

Une **liste des revues** analysées est disponible dans l'onglet "Doctrinal". Elle comporte la date du dernier numéro présent dans la base ainsi que le domaine de droit couvert et la périodicité.

- En cliquant sur le nom de la revue, une notice spécifique permet d'accéder à des informations supplémentaires tel que le nom de l'éditeur de la revue.
- En haut à gauche de l'écran, un onglet "Voir les notices" permet d'accéder à toutes les notices de la revue.

Une **liste des 37 mélanges** intégrés progressivement depuis fin 2015 est disponible via le bouton "Liste des mélanges" indépendant de la liste des revues de Doctrinal. Les mélanges dépouillés sont présentés par ordre alphabétique (pas de classement par domaine) et la recherche simple comme la recherche experte sur Doctrinal incluent par défaut les mélanges. Case pré-cochée. Il existe une différenciation visuelle pour les Mélanges dans l'affichage des résultats mixtes.

Dans l'**arborescence des mots clefs**, une recherche par mot clef est aussi possible. Les résultats sont classés selon le plus grand nombre d'occurrences du mot clé et des expressions liées dans les notices.

Pour la **Recherche par source**, il existe deux types de recherche :

- la recherche sur une source unique, à partir d'une référence, d'une thématique, d'un numéro...

Dans certains cas, la référence indique le nombre de notices dans **Doctrinal** qui la citent. En cliquant dessus, la liste des notices s'affiche.

- la recherche simultanée sur plusieurs sources, pour effectuer une recherche à partir d'une seule requête sur l'ensemble des sources officielles françaises et européennes ainsi que le Doctrinal.

Dans certains cas, la référence indique le nombre de notices dans **Doctrinal** qui la citent. En cliquant dessus, la liste des notices s'affiche.

Dans tous les cas, Le **Doctrinal Plus** permet l'utilisation d'opérateurs booléens, de requêtes de proximité entre les

termes et de troncatures.

Notes

Un Guide rapide permet de s'appropriier les différentes fonctionnalités (voir lien 2 ci-dessous).

Une liste des revues par domaine de droit est proposée sur le site de Thomson Transactive (voir lien 3 ci-dessous)

Note: Certaines fonctionnalités de la Recherche experte ne fonctionnent pas avec le navigateur Internet Explorer.

Il est conseillé d'utiliser Mozilla Firefox comme moteur de recherche.

Vous pouvez regarder la [présentation de Doctrinal Plus sur YouTube](#) par Morgan Chervet, Doctorant en droit à l'Université Jean Moulin Lyon III. Démonstration animée des fonctionnalités et astuces d'interrogation de la base et proposition d'exercices et exemples concrets de recherche accompagnés de commentaires.

Fiche documentaire réalisée par Clémence VIANNAYE (BIU Cujas), mise à jour par Isabelle Le Manchec (BIU Cujas)

Liens

<http://www.doctrinal.fr>

<http://newip.doctrinalplus.fr/aide/1>

<http://www.transactive.fr/transactive/revues.shtml>

Date de création

19-10-2016

Date de mise à jour

07-06-2018

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).